

Discours prononcé par M. Bernard BERGER
Maire de St Georges les Bains
1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes les 2 Chênes
lors de la Cérémonie des vœux du 25 janvier 2012

Bonsoir à tous,

C'est toujours un très grand honneur pour moi de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous remercier chaleureusement de votre amicale présence.

Cette soirée revêt un caractère tout particulier, elle nous permet de partager un agréable moment ensemble et c'est pour moi l'opportunité de vous relater nos actions ainsi que vous évoquer nos projets ou de vous dire où ils se situent.

En matière d'action publique, le bilan est simple à faire.

Il suffit de se poser les bonnes questions :

- Ai-je réalisé cette année ce que j'avais prévu ?
- Mon action vise-t-elle à satisfaire l'intérêt général ?
- Mon équipe remplit-t-elle son rôle ?

Eh bien oui,

Je peux répondre positivement à toutes ces questions.

Par conséquent pour mon équipe municipale et moi-même le mot bilan est avant tout un mot qui nous procure, peut-être pas de la fierté, mais une très grande satisfaction, celle du travail bien fait, du travail accompli.

Nous sommes au 2/3 de ce mandat et c'est pourquoi il m'a semblé important de faire cette mise au point.

Cela ne pourra que rassurer l'ensemble des habitants, si je leur confirme notre volonté de terminer ce mandat en suivant cette même ligne.

Celle de la franchise, de l'honnêteté, de la proximité et de la transparence.

Quant à ceux qui, quoi que l'on fasse, essayent toujours de trouver une raison pour critiquer, qu'ils soient également rassurés, nous continuerons à avancer dopés par la grande confiance que les habitants nous ont accordée.

Je parlais au début de ce discours de satisfaction.

La principale satisfaction, après plusieurs mandats de Maire, c'est que le développement de notre commune se soit fait dans le respect des traditions locales, dans le respect de son patrimoine et de ses habitants.

Oui, je l'affirme ici devant vous avec force et conviction, il fait toujours aussi bon vivre dans notre commune, malgré la crise qui nous entoure.

La préservation de notre qualité de vie n'est pas un hasard.

Nous avons fait des choix de développement que nous assumons complètement.

J'ai fait référence au travail accompli par mon équipe municipale.

C'est avec cette équipe que nous avons pu obtenir des résultats.

Ces femmes et ces hommes qui m'entourent, travaillent pour certains depuis plusieurs mandats avec moi, pour d'autres depuis peu.

Le point qu'ils ont en commun est qu'ils ont fait le choix de la préservation d'une certaine qualité de vie à travers une évolution maîtrisée de notre commune.

Au service de tous, nos conseillers municipaux ne comptent ni le temps, ni l'énergie dispensée en faveur de la collectivité. Je les en remercie tous.

Je voudrais maintenant remercier particulièrement nos adjoints pour le travail qu'ils accomplissent régulièrement, parfois dans l'ombre.

Tout d'abord notre 1^{er} adjoint Jean-Pascal PEREYRON,

- Pour le lourd travail de révision de notre PLU qui devrait se finaliser au cours du 1^{er} semestre
- Pour la conduite mensuelle de la commission d'urbanisme,
- Pour la mise en place de la charte d'accessibilité avec certaines communes de notre canton
- Pour la validation par les services de l'Etat du PAVE, c'est-à-dire le Plan d'Accessibilité Voirie et Equipements,
- Pour le projet, bien avancé, du parcours du handicap sur notre commune, en parallèle de la Via Rhôna,
- Pour la réalisation d'un chemin des sources avec une équipe intéressée et motivée, composée d'élus et de non élus.
- Pour toujours faire acter nos actions en relation avec le développement durable, tout en respectant notre Agenda 21,
- Pour faire vivre le Conseil Municipal des Enfants qui fêtera ses 10 ans d'existence, à cette occasion plusieurs rassemblements et manifestations de tous ordres vont s'échelonner tout au long de l'année en lien avec les habitants et les associations. L'année 2011 a vu pour la première fois d'anciens membres du Conseil Municipal des Enfants recevoir leur carte d'électeur lors de la cérémonie de la citoyenneté que nous organisons cela fait maintenant 6 ans.

Fin 2011, les élus ont approuvé la participation au défi famille énergie positive proposé par les membres du Conseil Municipal enfants.

Je continuerai avec Claude TRZAN, notre adjoint aux finances et à l'activité économique

- Pour avoir veillé à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, tout en ayant la lucidité sur le financement de nos investissements
- d'être notre interlocuteur avec Pascal BERNARD auprès du SITVOM, syndicat des ordures ménagères,
- pour le lancement du PCS, le Plan Commune de Sauvegarde qui sera mis en place en 2012 avec l'aide d'un Cabinet spécialisé afin de faire face lors de sinistre important tel que nous en avons connu comme le glissement de terrain de février 2009 ou l'incendie du serre de blod en juillet 2003.

Claude TRZAN est aussi notre référent Ambroisie chargé de faire appliquer la réglementation en matière de destruction de cette plante.

En ce qui concerne l'économie, l'activité du centre commercial du quartier "Blod", ne cesse d'augmenter.

Ces commerces de proximité rendent d'innombrables services aux habitants de St Georges ainsi qu'à ceux de Charmes.

Nous avons même pu installer une boîte aux lettres de ville au centre de la zone. La Poste a trouvé ce lien opportun.

Les nombreuses sollicitations d'installations sont un fort témoignage de l'intérêt porté à ce pôle commercial.

Le garage du canton a rouvert ses portes en mars dernier.

Et nous espérons *qu'en 2012*, la boulangerie pizzeria du village puisse rouvrir.

Plusieurs personnes ont pris contact et sont prêts à faire revivre le cœur de notre village.

Ces deux commerces et nos écoles sont essentiels pour l'animation des rues de notre bourg, nous devons les conserver le plus longtemps possible, sans oublier la bibliothèque, la Mairie, les édifices culturels, la maison communale, l'aire de loisirs, le tennis, la forêt communale ... afin de conserver notre identité communale entière.

Ensuite notre Adjointe chargée des affaires sociales, Claire DESRUOL

qui n'a pas le rôle le plus facile, car souvent dans l'ombre mais combien efficace pour résoudre ou essayer de trouver des solutions aux problèmes qui lui sont posés par des administrés confrontés à des difficultés de toute nature : chômage, séparation, logement...,

Vice-présidente du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, elle organise chaque année la manifestation du téléthon au profit de cette maladie si difficile à combattre.

Elle anime les actions du CCAS tout au long de l'année :

la distribution du colis ou le repas au domaine du Turzon pour les séniors de + de 70 ans, le pique-nique du mois de juin, l'aide aux familles pour les enfants qui participent au centre aéré et au centre loisirs de la MJC.

Merci également aux membres bénévoles du CCAS.

pour Pascal BERNARD, Adjoint en charge des travaux, beaucoup ont été réalisés cette année

- L'aménagement de la RD 11 et de l'avenue de Provence en partenariat avec le Conseil Général que je tiens à remercier pour son implication, j'en profite pour dire que l'inauguration de ces 2 réalisations aura lieu le 17 février prochain
- Beaucoup d'autres seraient à citer, certes de moindres envergures mais combien nécessaire :
 - travaux de mise en accessibilité avec l'Aménagement du parvis de l'Eglise et de la fontaine.
 - aménagement du talus de la place du canton
 - Mur de soutènement du Chemin des Bains
 - Réfection de voirie à Châteaurouge, Mars, St Marcel, place Isabeau Menet, lotissement la Grand'Vigne,
 - Canalisation des eaux pluviales de la rue du Lt Bonaparte
 - Goudronnage du parking Montée du Serre

L'accessibilité, la sécurité sont au cœur de nos préoccupations, la preuve en est les 2 réalisations importantes de 2011, nous poursuivrons dans cette voie

L'année 2012 verra la mise en place d'un système de vidéo protection afin de sécuriser les personnes et les biens dans les espaces publics sensibles

je remercie à cette occasion la Gendarmerie Nationale pour son implication et son aide dans ce projet.

Nous effectuerons le cheminement piétonnier du chemin des pottières au chemin du Noyer puisque nous avons obtenues les subventions escomptées.

Puis nous continuerons ce cheminement jusqu'au raccourci de St Georges pour assurer une meilleure sécurité aux piétons.

En ce qui concerne le réseau de collecte des eaux usées, nous sommes tenu de faire une pause, j'espère courte car les subventions pour ce type de travaux sont en nette diminution

Sinon les abonnés devraient subir une hausse trop conséquente du prix de l'eau.

En projet pour 2012

- La sécurisation au carrefour du chemin des côtes de blod et de la RD 232
- des travaux de récupération des eaux pluviales au quartier de Mars.
- l'étude d'enfouissement des fils électriques et téléphoniques du quartier châteaurouge ouest avec la participation du SDE 07, Syndicat Départementale d'Energie de l'Ardèche.
- l'installation d'un défibrillateur au village afin d'assurer la meilleure rapidité aux urgences médicales. et de radars indicateur de vitesse pour sensibiliser les conducteurs.

Suite au glissement de terrain de février 2009,

il a été entrepris la démolition d'une première maison en 2011, une deuxième maison sera également détruite au cours du 1^{er} trimestre.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que de tels travaux sont entrepris, aussi vous comprendrez volontiers qu'aucune publicité de quelques ordres que ce soit ait été faite.

Pour faire face à de tels désordres, des travaux importants vont être entrepris avec l'aide du Bureau d'Etudes RTM, spécialisé en mouvement de terrain.

L'Etat nous alloue une subvention de 50 % dans le cadre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, le Conseil Général nous a également attribué une aide financière.

Je profiterais de cette occasion pour remercier les services de l'Etat pour leurs aides précieuses et plus particulièrement la Direction Départementale des Territoires – la DDT.

Enfin en ce qui concerne les travaux, il y a lieu de souligner notre satisfaction puisque le projet de ferme photovoltaïque a obtenu son permis de construire de la Préfecture au mois de juillet 2011.

L'appel d'offre va être lancé par le promoteur pour voir une réalisation en 2013 si un grenelle x ne vient pas déranger le bon déroulement du projet.

Pour ce qui est du projet d'éoliennes dans la forêt communale, les études se poursuivent avec des études d'impact plus conséquentes afin de respecter les attentes de Natura 2000.

Je ne voudrais pas oublier notre participation au projet Via Rhôna le long du canal du Rhône pour le tronçon sur notre commune.

Puis Geneviève PEYRARD, notre adjointe chargée de la communication et de l'intercommunalité qui ne ménage pas son temps entre les nombreuses réunions de représentation ou d'intercommunalité.

La création du site internet de notre commune a également demandé un travail assidu.

J'ose espérer que notre bref qui sort 2 fois par an vous permet de découvrir ce qui se passe sur notre commune.

Il y a aussi la presse locale, le Dauphiné libéré et l'Hebdo de l'ardèche dont je remercie leurs correspondants respectifs.

Afin de suivre l'intercommunalité, nous devons assister à beaucoup de réunions autour du Grand Valence, du CRDA, du SMEOV, du SCOT ...etc, afin que notre commune ne soit pas oubliée.

Sachant que nous allons rejoindre la Communauté de Communes Rhône Crussol au plus tard le 1^{er} janvier 2014 comme l'a prescrit l'arrêté préfectoral du 26 décembre dernier, la tâche sera encore plus lourde en 2012.

Cette année sera occupée principalement à la préparation de la reprise de certaines compétences actuellement du ressort de la Communauté de Communes les 2 Chênes

et à la mise en place de l'intégration à la Communauté de Communes Rhône Crussol avec l'aide d'un cabinet spécialisé.

Vous pouvez compter sur la détermination de vos élus pour défendre les intérêts de nos concitoyens, conserver cette proximité de démocratie locale ainsi que notre identité communale.

Je me garderais bien de parler des compétences de la Communauté de Communes les 2 Chênes.

Je laisserais le soin à notre Président d'y faire référence.

Cependant je vous rappellerais tout de même les grands travaux qui ont été entrepris de 1994 à 2008 :

- Boulodromes, celui de Charmes a été financé en partie par les adhérents
- Jeux de boules
- Gymnase
- Vestiaires du foot
- Rénovation de la cuisine de la salle de l'oustaou
- Crèche
- Nouvelle maison de retraite
- Réhabilitation de l'ancienne maison les mimosas en logements avec 1 bail emphytéotique avec l'Habitat Dauphinois nommé "au cœur des 2 Chênes" .. non excusez moi " au cœur de Charmes"
- réfection de la salle de Châteaurouge
- réfection de la maison communale à St Georges
- Contrat d'Aménagement Urbain à St Georges et à Charmes
- Travaux et extensions aux écoles à St Georges et à Charmes

Je ne voudrais pas oublier les aides économiques apportées aux entreprises ainsi que les subventions au monde associatif.

Pour ce qui est des budgets annexes,

-réseau d'eau potable

- Station d'épuration et transfert de Charmes

Ils sont financés par les subventions et les administrés.

J'ose espérer que 2012 sera l'année où les courts de tennis de St Georges vont connaître un coup de neuf.

Cet endroit idéal de par sa situation permet aux membres du club de venir évoluer dans un environnement quasi naturel.

Malheureusement, outre son vieillissement, son emplacement a connu lui aussi quelques détériorations dues aux diverses infiltrations des eaux.

On sait maintenant que des solutions techniques sont possibles pour un coût relativement abordable avec des subventions envisageables.

Un aménagement de l'aire de loisirs est souhaitable afin que les élèves des écoles de St Georges les Bains puissent évoluer dans une pratique sportive certes minime mais utile.

Je ne voudrais pas oublier l'ensemble du personnel communal de St Georges les Bains qui sans eux tout le travail dont je viens de vous parler n'aurait pas pu se concrétiser, avec à leur tête notre très dévouée secrétaire générale Véronique COSTE.

Encore une fois merci pour tout le travail accompli dans l'intérêt du service public.

Permettez-moi de saluer ce soir les enseignants de notre commune qui assurent un travail primordial puisqu'ils forment les générations futures.

La vie d'une Commune est également rythmée par l'action du tissu associatif, vous comprendrez aisément que je ne puisse pas citer toutes les associations locales mais les responsables présents ce soir se reconnaîtrons. Merci à vous tous.

Enfin, vous savez que l'économie est le poumon d'une collectivité locale.
Merci donc à tous les chefs d'entreprises, à tous les artisans et tous les commerçants.

Que la prospérité de votre activité puisse perdurer.

Voyez en cette période de crise, notre rôle d'élu est de bien gérer nos territoires, de prendre des décisions mûrement réfléchies en concertation, d'évaluer nos investissements afin de ne pas impacter sur les impôts de nos administrés suffisamment taxés.

Aussi sachez que cette nouvelle intercommunalité nous demandera d'être vigilants afin de privilégier l'intérêt de nos administrés.

Avant de conclure je voudrais vous donner cette citation d'Albert Camus " la démocratie n'est pas la majorité mais la protection d'une minorité"

Et maintenant,

Permettez-moi au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel de vous offrir nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur à vous et à vos proches.

Bernard BERGER.